



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Grand Palais

Question écrite n° 2624

## Texte de la question

M. Didier Julia appelle l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement, sur la situation du Grand-Palais fermé en novembre 1993 pour des motifs de sécurité. Aucune réparation d'entretien importante n'a été menée depuis un siècle dans ce « monument consacré par la République à la gloire de l'art français ». Il lui signale qu'après la fermeture, des palissades ont été dressées devant l'entrée principale du monument et que, dès 1994, toutes les activités ont repris, y compris même celles de l'université pourtant située dans la partie la plus critique du bâtiment, selon les experts. Seule la nef utilisée par les salons d'artistes et quelques autres manifestations est restée fermée jusqu'à ce jour. Cette situation entraîne la démission de nombreux artistes dont les salons ont été transférés quai Branly (où le public ne se rend pas) sous des tentes dont le coût de location est, malgré l'aide de l'Etat, vingt fois plus élevé que celui du Grand-Palais. Les artistes souffrent par ailleurs de difficultés financières dramatiques consécutives à la chute du marché de l'art. Ils s'étonnent de voir que des monuments très récents engloutissent à eux seuls des crédits qui devraient être attribués par priorité à des bâtiments publics plus anciens tel le Grand-Palais. Il lui demande où en sont les travaux à entreprendre et selon quels plans, à quelle date est prévue la réouverture de la grande nef aux salons d'artistes, les anciennes conditions d'un loyer convenable seront-elles maintenues, ou bien poursuivra-t-on cette situation qui conduit à l'anéantissement des salons du fait d'un loyer inaccessible comme cela se produit actuellement quai Branly.

## Texte de la réponse

Fermée pour raison de sécurité par décision ministérielle en novembre 1993, la grande nef du Grand-Palais s'inscrit dans le plan de rénovation générale de l'édifice, prévu en deux phases. La première étape, préalable à toute opération de réaménagements intérieurs, permettra de rouvrir provisoirement la grande nef au public à l'occasion des manifestations marquant la commémoration du millénaire. Les travaux de consolidation des structures du bâtiment seront en effet terminés pour l'an 2000. Les études architecturales et techniques seront achevées à l'automne 1997 et les travaux commenceront au printemps 1998. Ils dureront deux ans et impliqueront le départ des services de l'université Paris-Sorbonne et de la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France. Des manifestations pourront donc se tenir dans la grande nef restaurée au cours de l'été 2000. La seconde étape sera la rénovation intérieure du bâtiment qui sera entreprise après les fêtes de deuxième millénaire. Le programme de cette deuxième phase n'est pas encore arrêté et les différents partenaires seront associés à son élaboration et à sa mise en oeuvre.

## Données clés

**Auteur :** [M. Didier Julia](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2624

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé** : culture et communication, porte-parole du gouvernement

**Ministère attributaire** : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 1er septembre 1997, page 2743

**Réponse publiée le** : 27 octobre 1997, page 3698